

## Prodigious

Frédéric Trésal Mauroz Président

31-34 rue du Chemin Vert

75011 Paris

Paris, le 2 janvier 2024

Copie à Delphine Madaule, DRH.

Copie à Anne de Couzon, DRH groupe.

Copie à l'inspection du travail compétente.

Lettre recommandée avec AR + mail

### **OBJET : mise en demeure de donner accès à l'accord NAO 2023**

Monsieur,

Notre organisation syndicale constate une nouvelle fois que la représentante de section syndicale Info'Com-CGT de Prodigious ne parvient pas à avoir accès à un document dont elle a fait la demande par mail le 8 décembre 2023 à Madame Madaule, directrice des ressources humaines de Prodigious.

En l'occurrence, il s'agit de l'accord NAO 2023 dont il fait mention dans le PV du CSE du 13 novembre 2023.

Ce n'est pas la première fois que vous refusez l'accès à un document à la RSS Info'Com-CGT.

Sa demande de PV des négociations NAO des quatre années précédentes est aussi restée sans réponse. L'accès au règlement intérieur du CSE a aussi fait l'objet de multiples relances et d'une mise en demeure. Le traitement réservé à la représentante de section d'Info'com-CGT est manifestement discriminatoire.

A défaut de réponse donnant accès au document demandé sous huit jours, nous n'aurons malheureusement pas d'autre choix que d'en référer aux autorités compétentes et de prendre toutes mesures nécessaires à l'application des droits de la représentante de section syndicale.

Nous vous prions d'agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

**Romain Altmann**

Secrétaire général d'Info'com-CGT



**INFO'COM-CGT**

4 RUE GUYTON DE MORVEAU - 75013 PARIS

Tél : 01 43 31 80 49